



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that come of the pages in the microtiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL Distr. LIMITEE
UNIDO/IOD.284
23 juillet 1979
FRANCAIS

0000000

SEMINAIRE SUR L'ORGANISATION METHODIQUE ET LA GESTION DES ENTRERPISES INDUSTRIELLES ET FORMULATION D'UN PROJET INTEGRE DE FORMATION DES CADRES TECHNIQUES ET DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

réunie par

Togoun Servais ACCGMY Administratour on développement industriel

et

Jean MURAT
Consultant de l'OMUDI

Dessier général destiné aux participants aux séminaires

Reproduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle

ANNEXE IX - PIÈCE Nº 1

SCHEMA DE L'EXPOSE INTRODUCTIF PRESENTE PAR LES ANIMATEURS

- 1.- Introduction et présentation des animateurs et des auditeurs
- 2.- Rappel succinct des conclusions du rapport technique et des objectifs de la mission :
 - . atouts et faiblesses de l'économie industrielle d'Haiti,
 - . rôle capital d'une bonne gestion des entreprises industrielles.
- 3.- Rôle complémentaire de l'administration et du secteur privé.
 Nécessité d'un dialogue permanent entre les deux secteurs.
- 4.- Nécessité d'une meilleure connaissance statistique quantitative et qualitative de l'activité industrielle. Les précautions à prendre pour respecter le secret professionnel.
- 5.- Les problèmes spécifiques aux hauts fonctionnaires économiques.

 Les problèmes de formation quelques leçons tirées de l'exemple des ENA africains.
- 6.- Les problèmes spécifiques aux entreprises industrielles d'Haïti :
 - . rappel rapide de la structure de l'industrie Haltienne,
 - . les problèmes de gestion rationnelle des entreprises existantes,
 - . les problèmes de création de petites industries nouvelles,
 - . les problèmes de "frontière" avec l'artisanat.
- 7.- Rappel des propositions d'action présentées.
 - . l'ensemble du disposition et ses motivations :
 - organisation des séminaires de sensibilisation
 - mesures structurelles.
 - . mise à disposition d'un expert en gestion des entreprises industrielles de haut niveau.
 - . adaptation des structures administratives,
 - . amélioration de la formation des cadres industriels,
 - . création de l'ONAPI,
 - . etc....

- 8.- Justification par référence à des exemples étrangers.
- 9.- Détermination au cours des séminaires des moyens de perfectionnement de l'ensemble des agents économiques d'une part, des conditions d'établissement d'un dialogue confiant entre les entreprises et l'administration?
- 10. Présentation des autres pièces du dossier.

ANNEXE IX - PIECE 2

LES PRINCIPAUX ORGANISMES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET NOTAMMENT D'AIDE AUX PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES EXISTANT DANS LE MONDE

EUROPE

: La quasi totalité des organismes de promotion des entreprises existant en Europe sont adhérents du Comité Européen des services de Conseillers d'Entreprise (CESCE)

On trouve ci-après la liste à jour en 1977 :

- BBE

Betriebswirtschaftliche beratungsstelle für den Einzelhandel (République Fédérale d'Allemage)

- CECOD

Centre d'Etudes du Commerce et de la Distribution (France)

- CEFAC
 Centre de Formation des Assistants Techniques du Commerce
- CEFAGI

 Centre d'Etude et de Formation des Assistants en Gestion
 Industrielle (France)
- CEPAM

(France)

Centre d'Etudes et de Perfectionnement de l'Artisanat et des Métiers (France)

- CIMK
 Centraal Instituut voor her Hidden-en Kleinbedrijf
 (Pays-Bas)
- CNPME
 Comité Nacional de la Pequena y Mediana Empresa
 (Espagne)
- CoSIRA

 Council for small industries in rural areas
 (Grande Bretagne)
- Dammarks Erhvervsfond
 Institut Economique Danois (IED)
 (Danemark)

- ENAPI

Ente nazionale per l'artigianato e le piccole industrie (Italie)

- ESA

Ente per lo sviluppo dell'artigianato del Friuli-Venezia Giulia (Italie)

- IESCM

Institut économique et social des classes moyennes (Belgique)

- IPC

Irish Productivity Centre
(Irlande)

- RKW

Rationalisierungs Kuratorium der deutschen Wirtschaft (République Fédérale d'Allemagne)

- SIV

Statens Industriverk (Suède)

- TEK

Teknologisk Institut
(Danemark

- WIFI

Wirtschafsförderungsinstitut der Bundeskammer der Gewerblichen Wirtschaft

(Autriche)

Aujourd'hui on peut noter l'adhésion d'un Organisme Finlandais et la création en Espagne d'un nouvel organisme l'Institut de la Moyenne et de la Petite Industrie (IMPI).

ETATS UNIS

: La Small Business Administration (SBA) date de fondation 1953 effectifs actuells : 4200 agents.

JAPON

: La Small Business Promotion Coopération (SBPC)

date de créaction : 1967

effectifs : siège 300 personnes environ

province plusieurs milliers de conseillers.

BRESIL

: Le Centre Brésilien d'Assistance en Gestion à la Petite et Moyenne Entreprise (CEBRAE)

date de création : 1972

effectifs : quelques centaines d'agents surtout à l'échelon

régional.

MAROC

: O.D.I.

Office de Développement Industriel
Un département PMI est en cours de mise en place. Le responsable a effectué un stage de 15 jours au CEFAGI.

TUNISIE

: A.P.I.

Agence de Promotion des Investissements
Il existe un département PMI dont le responsable est Monsieur
ZARDI et dont 6 collaborateurs viennent d'effectuer un stage
de six semaines au CEFAGI.

ESPAGNE

: I.M.P.I.

Instituto de la Mediana y Pequena empresa Industrial Créé en 1976, cet institut n'a commencé à fonctionner qu'en 1978. Ses premiers cadres sont formés par le CEFAGI.

SENEGAL

; S.O.N.E.P.I.

Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle Le CEFAGI a quelques contacts avec cet organisme. Un agent de promotion industrielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de DAKAR a suivi un stage de six mois au CEFAGI.

COTE D'IVOIRE

: 0.P.E.I.

Organisation de Promotion des Entreprises Ivoiriennes Un contact a été pris par Monsieur SIBI, Directeur Général de l'OPI début 1978.

Les pourparlers engagés n'ont pas abouti faute de moyens financiers de la partie ivoirienne.

Des contacts sont également en cours avec la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.

PORTUGAL

: I.A.P.M.E.I.

Instituto de Apoio as Pequenas et Medias Empresas

Industriais

Le Président de cet Organisme a exprimé le désir de procéder

à des échanges d'expériences avec le CEFAGI.

COREE DU SUD

: I.A.A.

Industrial Advancement Administration

Cette administration relève du Ministère du Commerce et de

l'Industrie.

Au cours d'une visite récente, son directeur, Monsieur LEE a fait part de l'intention des Pouvoirs Publics coréens de créer un organisme spécialisé dans la promotion des PMI du

type du CEFAGI.

	 •	
•	 	

Des informations plus complètes sur les objectifs et les moyens des principaux de ces organismes pourront être fournies au cours des séminaires.

Quelques observations communes à ces différentes politiques de promotion industrielle orientées vers les PHI.

- 1.- Dans tous les pays, la mise en oeuvre de cette politique s'effectue par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs organismes spécifiques réalisant selon des formules adaptées à chaque pays une collaboration entre les Pouvoirs Publics, les entreprises et leurs organisations professionnelles représentatives.
- 2.- Ces organisations ont un caractère permanent.

Elles sont, en général, et avec des modalités variables, suffisamment décentralisées pour permettre de répondre à la fois :

- aux problèmes généraux de la PMI
- aux particularités régionales.
- 3.- L'analyse des différentes politiques fait ressortirplusieurs grandes catégories de dispositions et notamment :
 - aides financières : prêts à taux privilégiés à moyen et long terme, prises de participation en capital,

- aides en conseil en gestion selon des formules variées; à retenir notamment :
 - a) le système allemand qui comporte un recours à des cabinets privés agréés avec prise en charge par le R.K.W. d'un ticket modérateur variable selon le chiffre d'affaires de l'entreprise.
 - b) le caractère entièrement bénévole du conseil adopté par de nombreux pays.
 - c) d'autres types de conseil tels que :
 - . Conseils à l'exportation,
 - . Accès aux marchés publics...
- actions de formation des conseillers d'entreprises des chefs de PMI et «le leurs cadres,
- mise en place de services publics de documentation et d'information des chefs de PMI,
- études et recherches sur les problèmes des PMI.
- 4.- Les principaux caractères du profil du chef d'entreprise PMI se retrouvent, dans leur ensemble, d'un pays à un autre :
 - execellente technicité,
 - grande capacité de travail,
 - désir de s'affirmer,
 - bonne connaissance de ses collaborateurs,
 - méconnaissance des problèmes de gestion et de commercialisation.

Il existe également des particularités nationales (exemple : individualisme plus poussé dans les pays latins).

NOTE DE SYNTHESE SUCCINCTE SUR LES ECOLES NATIONALES D'ADMINISTRATION AFRICAINES

Grâce au concours de l'Institut International d'Administration Publique de Paris nous avons pu avoir une vue d'ensemble des Ecoles Nationales d'Administration (ENA) Africaines.

Nous savons aussi que cet institut entretient des contacts et reçoit des stagiaires d'autres pays notamment d'Amérique Latine.

Tel est aussi le cas d'Haïti et de l'INAGHEI, dont plusieurs élèves notamment dans la section diplomatique ont suivi des stages à Paris.

On trouvera ci-après quelques points communs aux différents ENA Africaines que nous avons étudiées notamment pour le Sénégal, la Haute Volta, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Niger et le Cameroun :

- Au nombre de 11 ces ENA tiennent périodiquement des colloques au cours desquels leurs directeurs procèdent à des échanges de vues sur leurs expériences,
- Elles jouissent de l'autonomie de gestion,
- elles sont rattachées presque toutes au niveau supérieur du Gouvernement (premier Ministre, parfois chef de l'Etat),
- elles sont indépendantes de l'Université mais il existe dans certains cas des modalités de collaboration,
- elles ont pratiquement le monopole du recrutement de tous les hauts fonctionnaires.
- elles disposent de peu de professeurs permanents et font surtout appel :
 - . à des hauts fonctionnaires du pays,
 - . à quelques fonctionnaires européens,
 - . à des professeurs d'université autochtones ou français,
 - . à diverses personnalités qualifiées.
- Elles sont toutes des écoles d'application

- L'enseignement tend à réaliser un équilibre (variable d'un pays à l'autre) entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique.
- Une place importante est ainsi accordée aux stages soit dans les Administrations locales ou dans quelques entreprises, soit à l'étranger.

Pour la France c'est l'Institut International d'Administration Publique à Paris qui organise de tels stages, pour certains en liaison avec l'Ecole Internationale de Bordeaux.

160 élèves réguliers de tous pays suivent à cet Institut le stage normal de 10 mois dont trois d'initiation, trois mois de sessions spécialisées et 3 mois de stage hors de l'Institut.

En outre 120 hauts fonctionnaires non français suivent seulement les sessions spécialisées de 3 mois.

Des colloques de 15 jours sont également organisés.

ANNEXE IX - PIÈCE N° 4

NOTE SUCCINCTE SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES DE GESTION DECELES AU COURS DE NOS VISITES D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES D'HAITI

1.- EVENTAIL DES ACTIVITES INDUSTRIELLES CONCERNEES

Industrie textile: tissage, assemblage, couture.

Industrie métallurgique : appareils ménagers, tôles galvanisées, paille de fer.

Industrie chimique : plastique.

Industries électriques et électroniques : montage de sous-ensembles

Industrie du bois : fabrique de meubles.

2. - EVENTAIL DES EFFECTIFS

De 30 à 2.500 salariés.

3.- PRINCIPALES OBSERVATIONS DEVANT SERVIR DE BASE A LA DISCUSSION

- a) Distinction fondamentale à faire entre les industries d'assemblage travaillant pour l'exportation (sous-traitance) et les industries travaillant pour le marché national.
- b) Points forts et points faibles des chefs d'entreprises et de leurs cadres :
 - . aptitude au management, dynamisme, sens du concret,
 - . insuffisance parfois de la formation à la gestion.
- c) Caractéristiques de la main d'oeuvre ouvrière :
 - . disponibilité, habilité,
 - . manque d'ouvriers qualifiés.
- d) Manque de cadres moyens (maîtrise).
- e) Insuffisances et lacunes du dispositif bancaire et du système de crédit :
 - . banques,
 - . I.D.A.I. .

- f) Absence d'organisations professionnelles et de dialogue avec les Pouvoirs Publics.
- g) Importance du marché américian pour l'industrie textile :
 . le problème du "quota".
- h) Absence de plan comptable national :. discussion sur son intérêt.
- i) Les problèmes de publicité.
- j) L'état du parc des machines.
- k) L'étroitesse et l'irrégularité du marché national.
- 1) Les difficultés de l'Exportation.
- m) Les problèmes de coéxistence des entreprises nationales et des entreprises privées.



ANNEXE IX - PIECES NOS 5 ET 6

lettre d'information du Ministère de l'Industrie et de la Recherche

101, rue de Grenelle - 75700 Paris

30 mars 1976 - Supplément au nº 32

LE CEFAGI

Le Centre d'Etudee et de Formation des Assistants Techniques en Gestion industrielle (CEFAGI) set une association créée en 1969 à l'initiative conjointe du Ministère de l'Industrie et de la Racherche et de l'Assemblée Permanente des Clambres de Commerce et d'Industrie (APCCI) en accord avec la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) et du Conseil National du Petronet Français (CNPF).

Il est présidé par M. J.-P. THOMAS, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie interdépartementale des Yvetines et du Val-d'Olse et son Directeur set M. J. MURAT.

MISSIONS

Sa mission est de contribuer en lisison svec les compagnies consulaires et les syndicats professionnels à la promotion des entreprises industrielles, petites et moyennes :

- Is formation et le perfectionnement des Assistants Techniques en Gestion industrielle (ATI) qui, pour ls plupert, appartiennent aux codres des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI).
- la réplisation d'études et de recherches et la mise su point de méthodes de formation et d'intervention sdapties au caractère specifique de la Petite et Moyenne Industrie (PMI),
- l'aide tentinique sons toutes formes appropriées notamment aux CCI et aux entreprises.

L'équipe que le CEFAGI a constitué dans cette perspective dispose des maintenant d'une expérience at d'un acquis de retiexion qui permettront à cet organisme d'apporter su contribution à la mise en auvre du programme d'action un taveur de la PMI que les Pouvoirs Publics viennant de lancer et suquel les CCI seront très étroitement associées.

ORGANISATION

La CEFAGI s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire comprenant 20 consultants permanents de haut niveau, d'àçu, de formation et d'expérience variés, tous praticiens de l'entreprise. Ils sont répartis en trais services correspondent aux formes d'actions datunes plus hout et animes par trois responsables de services, un directeur adjoint et un secretairs géneral. Le CEFAGI est en étroite llaison svec les CCI dont il assure la formation des personnels spécialises sur les problèmes des entreprises petites et moyennes — ATI — et il constitue une structure de dislogue et d'intervention bien adapte à la specificité des PMI et à leur dispersion sur l'ensemble du territoire.

BILAN

A ce jour, le CEFAGI a formé environ 160 ATI genéralistes et specialisés. Il a en outre sasuré des formations particilitéres et il organise désormale chaque année plusieurs sessions de perfectionnement portant sur des sujets d'actualités tels que : les groupements d'entreprises, les problèmes de pollition et d'environnement, le redressement d'entreprises en difficulité...

En matière d'études et de recherches il s commence une aperoche des implications qu'entraînent le développement des PMI à trois niveaux, ceiui de l'antreprise, ceiui de la région, celui de le nation, et il a déjà résimé à ces différents titres un certain nombre d'études concrètes soit directement soit en collisionstion.

En ce qui concerne l'side technique aux entreprises et aux organismes. l'action e concerné principalement au dours des mois écoulés, le redressement de PMI en difficulté dont les dossiers lui sont somme surtont par le Bureau du Développement des Entreprisme du Ministère de l'Industris et de le Rechercire.

Au 31 décembre 1975, le bilan concernant plus d'uns centaine de dossiers permet de constater que dans la majorité des cas un redressement est possible par de simples conseils de gestion et sans apport de fonds publics.

PERSPECTIVES

Elles portent sur les principeux points suivents :

Mise en place d'Assistants Techniques en Gestion Industrielle (ATI):

Le programme gouvernemental en faveur de la PMI retient que l'assistance technique à la gaetion limitationne doit être pevelopnée notamment par la mise en place de 50 ATI par an. Le CEFAGI élargira

dans son action dans ce domaine en s'afforçant netamment d'élever le nivoau de la formation dispensée.

Création d'entranciese :

Une place importante set également faite à le création d'autreprises industriefies. En ileison avec les Pouvoirs Publics et ses différents partenaires, notamment les CCI. le CEPAGI pourre contribuer à l'étude de problèmes généraux tels que : le mise au point de programmes de formation de createurs d'entreprises ainsi qu'à la mise en place de sispositifs concrets de nature à favoriser de telles créations. Des actions sont dejà engagées dans ce sens dens trois régions priotes.

Aide à l'exportation :

La nécessité d'accroître le nombre d'antreprisee industrielles exportatrices s'est déjà traduite per une collaboration accrue entre le CEFAGI, le milieu consulaire, les organisations professionnelles, organisations

nismes spécialisée en matièra de commerce international, an particulier avec le Centre Français du Commerce Extérieur. Ainsi ont déjà pu être obtenus des résultats positifs dans plusieurs régions. Catte action sers développée.

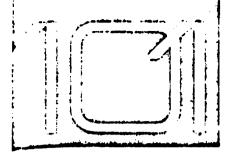
Vitalisation régionale :

Comme précédemment la CEFAGI interviendre en 1978 à la domande des CCI dans qualques régions où se poseirt des propiènies specifiques afin de prévoir et de faciliter l'avolution des antreprises concernées.

Aide technique :

La CEFAGI continuers à apporter son concours aux Pouvoirs Ptiblics, aux CCI et aux autres demandeurs en matière de redressement d'entraprises en difficulté, il s'afforcara d'exercer à cet agard un rôle plus important notamment au point je vue quantitatif mais surfout en ce qui concerne la profondeur et le qualité de ses interventions.

CEFAGI : 87-69, avenue Klaber, 78784 PARIS Codex 16 - Tél. : 727 82-27 727-51-49



lettre d'information du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

101, rue de Grenelle - 75700 Paris

24 janvier 1978 - nº 75

LE CEFAGI EN 1977

Creé en 1969 à l'initiative conjointe du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, de l'APCCI (Assemblee permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie) du CNPF (Centre National du Patronat Français) et de la CGPME (Confederation Génerale des Petites et Movennes Entrecrises), le Centre de Formation d'Assistants en Gestion Industrielle (CEFAGI) à pour mission de condourir sous diverses petites et moyennes (CEFAGI) à du 30.3.1976).

Au cours de l'année 1977, l'activité du CEFAG! à porte sur les points suivants

La formation et le perfectionnement.

- Formation de 43 assistants en gestion industrielle generatistes ou specialises, de qui porte à 200 environ le nombre d'A.G., en place dans les Chambres de Commerce et d'industrie. Deux promotions ont été réalisées en province dans la dadre des opérations pilotes régionales concernant respectivement le Massif-Central et la Lorraine.
- Sessions de perrectionnement suivies par une centaine de stagiaires. Principaix themes étudies prévention des difficultes dans les entraprises création d'entreprises, propième de la propriéte industrielle, reevaluation des bitans, redressement des entreprises en difficulte, mathodes da prix de revient, définition et mise en place d'un tableau de bord.
- Organisation, avec les Champres de Commerce et d'Industrie, de sessions de courte durée pour une centaine de staglaires. Themes principaux les problemes de succession dans les PMI, l'aduptation de la gestion des PMI, aux problemes du commerce international le marketing, la gestion du personnel.
- Réalisation de stages dans les PMt pour 12 étudiants appartenant à des établissements d'enseignement supériour de la gestion (session, mise au point avec la Fondation Nationale pour le resignement de la gestion des entrepris (s)
- Le CEFAGI la appointe son concours a plusieurs. Chambrés de Compoerce et d'Inductrie en parricipant à la sélection de 48 A.G.i.

Les interventions en entreprises.

Entraprises en inflicuito
 Dans le cadre de s'in liction d'aide technique aux

entreprises et aux organismes. le CEFAGI 3 eu 3 connaître, essentiellement à la demande du Bureau de Developpement des Entreprises, au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, 150 dossiers d'entreprises an difficulte.

Du 1th octobre 1974 au 1th octobre 1977, 395 dossiers ont fait l'objet d'interventions du CEFAGI (souvent ettectuees en liaison avec les Champres de Commerce et d'Industriet.

Si 10% des situations n'ont ou être redressees; pour la majorité des autres, une solution satisfaisante à été trouvée sans faire appet au concours financier de l'État.

Plus de 25.000 emplois ont pullètre ainsi sauvegardes et les solutions mises en œuvre ont permis de concourir à certaines restructurations sectorielles, le limiter des recours à l'importation, de maintenir des activites industrielles regionales.

Creation d'entreprises :

Le CEFAGI a apporte son concours a un certain nombre de createurs d'entreprises en «aison, le cas echeant, avec les Chambres de Commerce et d'Industrie locales concernées.

· Entreprises en developpement :

Vingt-et-un dossiers d'entreprises en developpement ont fait l'objet d'interventions,

Etudes, recherches et methodes.

A la demande des services du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et notamment de la Delegation à la PMI, le CEFAGI à participe à la maissation de travaux d'études et à la cullent d'informations sur les propiemes specifiques des PMI en France et à l'etranger, et participe à de titre, à les reunions d'organismes internationaux dont notamment le CESCE (Comité Européen des Services de Conseillers à Entreprises) à Bruxelles

En liaison avec les Chainbres de Commerce et d'Industrie concernées, il a équiernent relaine doire études ponctuelles sur les problèmes d'une ville di mono-industrie et certains problèmes l'ocaux de l'industrie de l'ameublément.

CEFAGI - 87-39, avenue Kloper - 75784 Paris Cedex 16 Tet. - 727-51-49.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat Service de Fections Publiques et d'information 101 de la comme de l'Estant de l'Estant de l'Artisana de l'angles IN N D V D IV - 1 1 DOD 11

NOTE SUCCINCTE SUR LA METHODE DE FORMATION DES CONSEILLERS EN GESTION INDUSTRIELLE PAR LE C.E.F.A.G.I.

L'objectif de la présente note adaptée au cas de la France (existence de 184 Chambres de Commerce et d'Industrie dont 152 locales, 22 régionales et 10 Outre Mer, existence d'organisations professionnelles de chefs d'entreprises, Conseil National du Patronat Français (CNPF), Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), etc...) a pour but de montrer que la formation des conseils en gestion industrielle doit reposer autant sur un enseignement concret et pratique que sur des cours théoriques.

Pour Haîti il conviendra, bien entendu de tenir compte des différences existant entre les deux pays, mais le même principe de formation nous paraît valable.

On trouvera ci-après les grandes lignes de la conception des stages organisés par le CEFAGI :

1. - CONCEPTION DU STAGE

Pour assumer efficacement sa fonction, l'AGI, que l'on tend à désigner de plus en plus sous le vocable de Conseiller ou Consultant en Promotion et en Gestion Industrielle (CPGI), doit notamment :

- Réussir son insertion dans la Chambre de Commerce et d'industrie,
- Connaître la demande des responsables des PMI de la circonscription,
- Savoir faire un diagnostic général d'entreprise, une intervention approfondie et un plan prévisionnel à moyen terme,
- Collaborer avec les organimes composant l'environnement des entreprises,
- Savoir être un partenaire de réflexion pour les chefs d'entreprises,
- Savoir animer un groupe d'industriels,

.../...

Les principes de la formation sont centrés sur l'adaptation pratique du Conseiller en Promotion et Gestion Industrielle aux particularités locales de son poste de travail :

- Définition préalable d'un programme de travail personnalisé,
- Formation pratique sur le poste et formation concrête en groupe, par périodes alternées et complémentaires,
- Création et mise en place de ses propres outils de travail,
- Assistance technique et formation particulière sur le terrain par un ingénieur du CEFAGI (appui).

Avant le début de la formation, le CEFAGI met au point, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Conseiller en Promotion et Gestion Industrielle, un programme de travail précisé par un calendrier prévisionnel pour toute la durée de la formation.

C'est ainsi que le Conseiller en Promotion et Gestion Industrielle se forme alternativement au CEFAGI, en sessions de groupe, en Chambre de Commerce et d'Industrie et en entreprises PMI, par périodes de une à trois semaines. Cette alternance permet d'appliquer immédiatement, sur le terrain, les connaissances et les méthodes acquises en groupe.

De ce fait, les promotions sont limitées à environ 8 à 12 stagiaires. Un certain nombre d'entre elles sont réalisées en régions.

2. - OPERATIONS CONNEXES A LA FORMATION

. <u>Sélection</u>:

Le succès des actions de promotion industrielle repose, comme pour toute action, en grande partie sur la qualité des hommes qui les conduisent. Le CEFAGI a été ainsi appelé à participer à la sélection de plus de 50% des AGI formés.

L'expérience ainsi acquise permet de constater une diminution sensible des risques d'échec dans l'adaptation à la fonction. Lorsque le recrutement est fait avec le conseil du CEFAGI, il est exigé des candidats les conditions simultanées suivantes :

- Posséder des connaissances du niveau de l'enseignement supérieur,

- 1/ -

- Avoir quatre à cinq ans d'expérience dans une entreprise industrielle,
- Posséder les qualités humaines et de contact ainsi que la motivation nécessaire pour occuper le poste offert.

. <u>Perfectionnement</u>:

Depuis quelques années, une dizaine de sessions de perfectionnement annuelles sont organisées. Elles portent sur des sujets proposés par les AGI ou en relation avec l'actualité économique : redressement d'entreprises en difficulté, problèmes d'environnement et de nuisances industrielles, etc....

ANNEXE IX - PIECE Nº 8

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

en langue française

EN MATIERE DE GESTION DES ENTREPRISES

- GESTION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Auteur: G. DEPALLENS

Editions: SIREY

- GESTION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Auteur: P. CONSO Editions: DUNOD - 1971

Collection Université et Technique

- INITIATION A LA GESTION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

2 Tomes: 1/ Texte

2/ Contrôle

Auteure: L. GEORGE et J. BRUGNOT Editione: d'ORGANISATION - PARIS 1970

- METHODES DE GESTION FINANCIERE

Auteur: Eric A. HELFERT

Editions: d'ORGANISATION - 1973

- TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION - DE LA COMPTABILITE A LA GESTION FINANCIERE 5 Tomes

Editions: FOUCHER

- INITIATION AUX MECANISMES COMPTABLES ET A LA GESTION FINANCIERE

Auteur: JG. D'ABOVILLE Editions: d'ORGANISATION

- LE PLAN COMPTABLE GENERAL DE L'OCAM ET L'ENTREPRISE Guide d'application

- DICTIONNAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Auteurs: BERNARD et COLLI

Editions: SEUIL

- LEXIQUE DE GESTION

Auteure: P. LAUREL et G. MUSSIER

Editions: ENTREPRISE MODERNE D'ESITION - 1970

- GESTION DE L'ENTREPRISE ET COMPTABILITE

Auteur: Pierre LASSIGUE

Editions: DALLOZ

- LA COMPTABILITE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME), BASE D'UNE GESTION DYNAMIQUE

Auteur: Georges GAL

Editions: d'ORGANISATION - PARIS 1973

- COMPTABILITE ET GESTION

Auteur: Martine GRAPPIN Editions: SIREY - 1972

- LA GESTION DES STOCKS (Cours programme) Série Programpack

Editions: ENTREPRISE MODERNE D'EDITION

- PRATIQUE DE LA GESTION DES STOCKS

Auteur: Pierre ZERNATI Editions: DUNOD - 1972

Collection la vie de l'entreprise

- LA GESTION DU FONDS DE ROULEMENT

Auteur: William BERANEK Editions: DUNOD - 1972

Collection nouvelles techniques financières

- METHODES DE GESTION DE LA TRESORERIE - INFORMATION, PREVISION, CONTROLE

Auteurs: S. LACRAMPE et G. CAUSSE Editions: HOMMES ET TECHNIQUES - 1977

- ANALYSE DES BILANS ET DE LA GESTION (Etudes de cas)

Auteurs: J. JENRION et F. CHABRIOL

Editions: FOUCHER

- CONTROLE DE GESTION ET BUDGETS

Auteur: P. LAUZEL Editions: SIREY

- PRINCIPES ET PRATIQUE DE GESTION PREVISIONNELLE

Auteurs: J. da GUERRY et JC. GUIRRIEC

Editions: DELMAS - 1974

Collection française

- LA GESTION PREVISIONNELLE

Auteurs: Albert DOUILLET et Jean ROUSSEAUX

Editions: CHOTARD et Associés

IEP: Organisation pratique de l'entreprise

- LA GESTION PREVISIONNELLE AUX U.S.A. Etude réalisée par les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de SAINT ETIENNE - Mai 1974

- LA GESTION RATIONNELLE DE L'ENTREPRISE

2 Tomes: 1/ Concepts de base et méthodologie

2/ Les grandes fonctions et le contrôle de gestion

Auteur: P. LAUZEL

Editions: ENTREPRISE MODERNE D'EDITION - 1972

Collection gestion rationnelle

- METHODES SCIENTIFIQUES DE GESTION INDUSTRIELLE

Auteurs: EH. BOWMAN et RB. FELTER

Editions: DUNOD - 1962

Collection de l'Institut de Contrôle de Gestion

- INITIATION A LA GESTION EN SCHEMACOLOR

Auteur: J. LOCHARD

Editions: IFG - Juin 1978

- QU'EST-CE QUE L'INFORMATIQUE DE GESTION?

Auteur: P. MORANGE

Editions: DUNOD - 1972

Collection la vie de l'entreprise

- PRINCIPE ET MISE EN PLACE DU TABLEAU DE BORD DE GESTION

Auteure: J. de GUERNY; JC GUIRRIEC et M. LAVERGNE

Editions: DELMAS

Collection française

- LE TABLEAU DE BORD DE L'ENTREPRISE

Editions: CNPF

Collection promouvoir l'entreprise

- DES RATIOS AU TABLEAU DE BORD

Auteurs: P. LAUSEL et A. CIBERT

. Editions: ENTREPRISE MODERNE D'EDITION

- LA GESTION DES PETITES ENTREPRISES Rapport d'une réunion technique inter-régionale tenue à TURIN du 29/9 au 11/10/78 Publication du B.I.T.
- PROBLEME DE GESTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES Etude réalisée par l'Association pour le perfectionnement pratique des cadres d'entreprises industrielles
- GESTION DE L'ENTREPRISE

Auteure: J. AUBERT, Krier EYRIO, Ch. AA. VARLHEN

Editions: THEMIS, PUF - 1971

Collection sciences économiques

- AUTO-ORGANISATION DE L'ENTREPRISE: "J PROPOSITIONS POUR L'AUTO-GESTION

Auteurs: JL. LEMOIGNE et D. CARREE

Editions: d'ORGANISATION

- PRECIS D'ORGANISATION DES ENTREPRISES

Auteurs: J. MAILHOT, R. CONCI et J. BOUREAU

Editions: FOUCHER

- ECONOMIE ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE 2 Tomes

Auteurs: C. MAURY et C. MULL

Editions: FOUCHER

- LE CONTROLEUR ET LE CONSEILLER DE GESTION

Auteur: S. LAUNOIS Editions: DUNOD - 1970

Collection la vie de l'entreprise

ANNEXE 10

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL CHUDI

Division des Opérations Industrielles Section de la création et de la gestion d'usines

SEMINAIRE SUR L'ORGANISATION METHODIQUE ET LA GESTION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET FORMULATION D'UN PROJET INTEGRE DE FORMATION DES CADRES TECHNIQUES ET DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Rapport de M. Togoun Servais Acogny concernant l'envoi d'un expert en gestion industrielle de haut niveau pour un an SI/HAI/78/801/11-03/31.4.B.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ONUDI

FICHE TECHNIQUE DE PROJET

PARTIE A. INDICATIONS DE BASE

Pays

: HAITI

Titre du Projet:

Assistance à la gestion méthodique et rationnelle des entreprises industrielles

haltiennes

Numero du projet

Debut du projet

: ler Janvier 1980

Fin du projet

: 31 Decembre 1980

Contribution du Gouvernement:

<u>Origine et date de la : requête officielle</u>

Monnaies reguises: US \$

Pour l'apport de l'ONUDI: US \$ 90.600

Contre-partie du Gouvernement

: Port-au-Prince

Convertible:

Agence

: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

Autres:

Projet soumis par

: TS. ACOGNY

Services de l'ONUDI: Division des opérations industrielles

Visé par

: WR. MILLAGER

Section chargée du support logistique: Section de la création et de la gestion d'usines en collaboration avec la section de la formation

Date de soumission

: 7 Mai 1979

Partie du programme:

Code

1/. Renseignements complémentaires:

La résorption du chômage et l'amélioration du niveau de l'emploi constituent un des buts du deuxième plan quinquennal (1976-1981) de Haīti. D'autre part, améliorer la balance des paiements est également un des objectifs du Gouvernement. Dans cette optique, les autorités du pays souhaiteraient voir l'installation d'industries manufacturières, orientées vers l'exportation et à forte intensité de main d'oeubre bénéficiant du coût peu élevé de la main d'oeuvre locale et également stimulant l'utilisation de techniques et de méthodes nouvelles de façon à ce que les produits manufacturés répondent aux exigences du marché extérieur en matière notamment de qualité.

La formation sur place des cadres nationaux grâce à l'initiation pratique, à l'organisation rationnelle et à la gestion des entreprises, est de nature à reonforcer les capacités du pays à atteindre ces buts. Elle prélude à la préparation d'un programme global de formation dans le secteur de l'industrie.

C'est pourquoi le Gouvernement requiert l'aide de l'ONUDI pour établir et réaliser un projet d'assistance pratique à la gestion méthodique et rationnelle des entre-prises industrielles au profit des cadres destinés à exercer les responsabilités futures au sein d'organismes chargés de développement industriel en Haïti.

Le projet devra, en outre, permettre d'accélerer la prise en charge de l'industrialisation du pays par ses nationaux.

2/. Considérations spéciales:

Après avoir établi un diagnostic des entreprises industrielles haītiennes et organisé une série de séminaires de sensibilisation aux problèmes de leur gestion méthodique et rationnelle (voir rapport de MM. ACOGNY-MURAT), l'ONUDI se charge de la mise en place d'un système moderne d'assistance pratique, continue et permanente des entreprises industrielles existantes ou futures en République d'Haîti.

3/. Objectifs:

A. Objectifs de développement:

La formation des cadres nationaux à la pratique d'une organisation méthodique et à la gestion des entreprises est une des conditions nécessaires voire indispensables à la survie et à la rentabilité des entreprises.

L'existence et l'accroissement de celles-ci conditionnent le développement intégral de l'économie du pays, ainsi que l'équilibre des forces sociales.

L'existence d'un système d'assistance pratique à la gestion des entreprises devra permettre, à terme, la prise de conscience et la connaissance réelle des problèmes de l'élévation du niveau de vie, grâce à la transformation sur place et à l'utilisation des matières premières existantes.

Cette assistance doit être complétée nécessairement par la formation continue et permanente des cadres nationaux, ce qui explique l'existence d'un projet global de formation incluant la formation sur place, des stages à l'étranger et l'appui à des institutions de formation existantes.

B. Objectifs immédiats:

Sensibiliser les cadres haïtiens à la nature et au rôle de la gestion des entreprises dans le cadre du développement économique, grâce à la présence d'un ingénieur-conseil compétent et très expérimenté dont la tâche immédiate sera de former des cadres à la gestion des entreprises industrielles par la pratique quotidienne au sein des entreprises et à l'organisation de séminaires périodiques.

4/. Rendement du projet:

Donner, grâce à des exemples sur le vif, le sens, le goût et la pratique de la gestion administrative et comptable dans l'industrie et dans les autres secteurs d'activités nationales.

Former en permanence les cadres à leurs responsabilités en matière de développement industriel, sur le terrain, et, le cas échéant, grâce à des voyages ou des bourses d'études de courte durée.

.../...

5/. Activité du projet:

Sur proposition de l'ONUDI, le Gouvernement nommera un ingénieur-conseil au poste de Conseiller technique principal, placé auprès du Ministre chargé de l'industrie et dont le rôle sera d'établir les diagnostics dans les entreprises industrielles et de donner des conseils appropriés pour une gestion plus saine, plus dynamique et donc plus rentable des industries haïtiennes.

Il accomplira ces tâches en collaboration avec des cadres haîtiens choisis et nommés par le Gouvernement.

6/. Apports nécessaires au projet:

L'ONUDI mettra à la disposition du projet les services d'un ingénieur-conseil très expérimenté, en qualité de conseiller technique principal, et, en cas de besoin, des consultants à court terme dont le rôle sera défini conjointement par le Gouvernement et le Conseiller technique principal.

Quant au Gouvernement, il mettra à la disposition du projet un organisme national dans lequel il s'intégrera et d'où il pourra rayonner pour atteindre la plupart des industriels nationaux (ONAPI, CEGES ou tout autre institution). Il désignera en outre des homologues qui seront formés en vue de la formation des autres nationaux aux problèmes de la gestion méthodique et rationnelle des entreprises industrielles.

7/. Projet d'évaluation:

Trois mois avant la fin de ce projet préparatoire, une réunion tripartie: Gouvernement - PNUD - ONUDI, permettra d'évaluer les résultats obtenus et décidera de la suite qu'il conviendra de lui réserver.

8/. Suites envisagées pour l'avenir du projet:

Ce projet pourrait être reconduit pour une période d'une ou de deux années, si possible sur le C.I.P. d'Haîti, mais si le nombre d'homologues formés et des cours élaborés s'avèrent insuffisants, le projet s'intègrera définitivement dans la structure nationale et n'obtiendra que des aides ponctuelles financières soit par l'ONUDI, soit par le PNUD, soit par toute autre assistance étrangère. L'ONUDI sera toujours disposée à fournir la documentation et l'information dont le Gouvernement exprimera le besoin ou le désir.

Des missions de contrôle des fonctionnaires du siège de l'ONUDI pourraient être exécutées dans la mesure des crédits disponibles et à la demande du Gouvernement haîtien.

ANNEXE 1.

Plan de Travail

ACTIVITES	LIEU	DATE DE MISE EN ROUTE	DUREE Envisagee
A. Mission préparatoirs:			
La mission de l'ONUDI, objet du projet	Port-au-	Septembre 79	4 mois
SI/HAI/73/001 deura permettre le recense-	Prince		
ment de tous les besoins en hommes,			
matériels et équipements pédagogiques			
dont le projet aura besoin.			
Le recrutament de l'expert deura commencer			
des l'automne 1979 de façon que le Conseil-			
ler tecimique principal soit à pied d'oeuvre	1		
dès le ler Janvier 1980.			
B. Mission proprement dite:			
1. Nomination du Conseiller technique	Port-au-	Janvier 30	3 mois
principal.	Prince		
Elaboration du plan général de travail			
à soumettre au Gouvernement et à			
L'ONUDI.			
Commande des équipements pédagogiques			
2. Nies en place de systèmes de gestion		Auril 80	3 mois
Visite de certaines entreprises			
désignées par le Gouvernement ou			
ayant sollicité l'assistance ponc-			
tuelle.			
Prise de contact avec l'Université, le			
CEGES ou d'autres organismes de for- mation en vue d'organiser les pre-			
miers cycles de formation à la ges-			
tion dec entreprises industrielles.			
3. Interventions cystimatiques dans les		juilles 93	3 mois
entreprises - cóminaires de gestien			
(2 ou 3 dana 1'mnéa)			

PROJECT BUDGET

SI/HAI/78/001
SI/HAI/78/001
SI/HAI/78/001
Assistance à la gestion méthodique et rationnelle des

ANNEXE 2.
Projet de Budget

	2	TOTAL	17.	000	3		g.		2	
PROJECT PERSONNEL			1		3	•	ş	*	E/E	S
EXPERTS / Post title	&	^								
	pal 12	27 600	12	57 600						-
							•			
									-	
•										
					•					
ÇŢ										
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									-	
	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,									
•										
				•	•					
11 3 SUBTOTAL:	12	27 600	12	27 600						
P. MARKS .										

CI Nomal H	4	TOTAL	Ġ.		2		8		2	
	f	•	ł		1				-	
TOTAL STATE	12	27 600	12	57 600				•	{	~
in 23 Count Personnel					į				-	•
it col V. Lanteers					1				-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
15 Cat 1 species lowed		•		· •			!			:
Color P resulted Costs					1					
1915 T. L.I. Personnel Congramme			-	-						
CONTRACTS						***************************************	!			
Collectivité Sabconteacts Compounent		***************************************			-		,			****
Praintings					:					
i Cid. For translagas										
. Cal Shufy lours and non 1900DF Mexicogs					-	:				30 -
sitty bearing Transmy				1	:	1				
Const. Leaning from UNION		20 000		2000	•	:				:
Cartago Cartadratum (non-1000)P)			!		1					
!		20 000		30 000	!					
100 100 400 7		8 000		600	• !	:				; ; ;
1912 Fold Epopment Company		& CNO		8 000						
EDELL LANGOUS			•	; ;	,					
103 (1) conficulty - Maintenance	ļ									
the formati		5 000		2 000		•				
of the day					:					
the factoristicy form theaper				!						
10 1 . o The ellisternis Companies		5 (XX)		S (NX)	••					
GRAMI IOTAL:		003 06	•	003	1					•
	T 1								-	

PARTIE C. VISAS ET APPROBATION

Yist par: MM. DGA. BUTAEV

WR. MILLAGER

M. EGGOUGH

Qaşe: Mai 1979

Approuve_per:

Pese:

Montant approuvé:

Source_de_fonds:

Monnaire convertible:

Ausre_menneie:

Date de demande de la fiche budgétaire du projet:

ANNEXE 11

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL GRADI

Division des Opérations Industrielles Section de la création et de la gestion d'usines

SEMINAIRE SUR L'ORGANISATION METHODIQUE ET LA GESTION
DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET FORMULATION D'UN PROJET
INTEGRE DE FORMATION DES CADRES TECHNIQUES
ET DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Rapport de M. Togoun Servais Acogny concernant l'envoi d'un expert en gestion industrielle de haut niveau pour trois ans SI/HAI/78/801/11-03/31.4.8.

PROGRAFILE DELL MATICITÀ UNITAL POUR LE DEVELOPPRINCIPA

Projet du Couvernement de Haliti

Document do Projot

fi tro

: Assistance à la gestion méthodique et rationnelle des entreprisos industrielles haltionnes

Madro

Durée

: 3

Sectour

: Industrie

Sous-sectour

: Gestion des industries

Organizmo coopérateur

de Couvernement

: Secrétariat d'Etat au Commerce et à l'Industrie

Organisme chargé de l'exécution : Organisation des Mations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

Date de soumission

Contribution du Couvernement Date prévue de mise en route : 1er janvier 1980

Contribution du PNUD : US 3

Approuvé au nom

Date :

Am nom de l'Organisation chargée de l'exécution (CHUDI) :

Date :

Au nom du MIUD

Date :

PARTIE I. CONTEXTE LEGAL

Le document de projet sera l'instrument mentionné dans l'Annexe I, Paragraphe 1, de l'Accord d'assistance entre le Gouvernement d'Haiti et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les deux parties le 28 juin 1973.

Conformément à cet Accord de base, le Secrétariat d'Etat au Commerce et à l'Industrie qui est l'agence d'exécution du Gouvernement de ce projet (HAI/79/) sera l'agence de coopération du Gouvernement indiqué dans ledit Accord.

PARTIE II. LE PROJET

A. Objectife de Dévelopmement à long terme :

La formation des cadres nationaux à la pratique d'une organisation méthodique et à la gestion des entreprises est une des conditions nécessaires, voire indispensablem à la survie et à la rentabilité des entreprises. L'existence et l'accroissement de celles-ci conditionnent le développement intégral de l'économie du pays, ainsi que l'équilibre des forces sociales. L'existence d'un système d'assistance pratique à la gestion des entreprises devra permettre, à terme, la prise de conscience et la connaissance réelle des problèmes de l'élevation du niveau de vie, grâce à la transformation sur place et à l'utilisation des matières premières existentes. Cette assistance doit être complétée nécessairement par la formation continue et permanente des cadres nationaux, ce qui implique l'existence d'un projet global de formation incluant la formation sur place, des stages à l'étranger, et l'appui à des inrtitutions existantes de formation.

B. Objectife immédiate

Sensibilizer les cadres haltiens à la nature et au rôle de la gestion des entreprises dans le contexte du développement économique et social, grâce à la présence d'un ingénieur conseil compétent et très expérimenté,

dont la promière tâche sera de former des cadres nationaux, à la gestion des entreprises industrielles, par la pratique quotidienne au sein des entreprises, et par l'organisation périodique de séminaires appropriés.

C. Ronseignements gindraux

La résorption du chômage et l'amélioration du niveau d'emploi constituent un des buts du deuxième plan quinquennal (1976-1981) d'Haïti. D'autre part, améliorer la balance des paiements est également un des objectifs du Gouvernement. Dans cette optique, les autorités du pays souhaiteraient voir l'installation d'industries manufacturières, orientées vers l'exportation, et à forte intensité de main d'eeuvre bénéficiant du coût peu élevé de la main d'eeuvre locale et également stimulant l'utilisation de techniques et de méthodes nouvelles, de façon à ce que les produits manufacturés répondent aux exigences du marché extérieur en matière notemment de qualité.

La formation sur place des calres nationaux grâce à l'initiation pratique, à l'organisation rationnelle et à la gestion méthodique des entreprises industrielles, est de nature à renforcer les capacités du pays à atteindre ces buts. Elle prélude à la préparation d'un programme global de formation dans le secteur de l'industrie.

C'est pourquoi le Couvernement requiert l'aide de l'ONUDI pour établir et réalizor un projet d'assistance pratique à la gestion méthodique et rationnelle des entreprises industrielles au profit des cadres destinés à exercer des responsabilités futures au sein d'organismes chargés du développement industriel d'Haïti. Le projet, en outre, permettra d'accélérer la price en charge par les nationaux de l'ensemble des opérations destinées à l'industrialisation du pays.

D. Justification

Après avoir établi un diagnostic général des principales entroprises industrielles haltionnes, et organisé une série de séminaires de sonsibilisation aux problèmes de leur gestion méthodique et rationnelle (Voir rapport Acogny-Murat), l'ONUDI se charge de la mise en place d'un système moderne d'assistance continue et pratique de la gostion des entreprises industrielles existantes ou futures en République d'Malti, alin

d'éviter une solution de continuité, et de permettre ainsi à cet Etat de disposer de moyens propres à son décollage industriel.

E. Rendement

pratique de la gestion administrative, financière et comptable dans l'industrie, en commençant par le Secrétariat d'Etat à l'Industrie lui-môme, afin qu'il soit en mesure de donner l'élan et de vérifier les résultats obtenus dans les entreprises publiques et privées bénéficiant de l'aide de l'Etat. Former en permanence les cadres nationaux à leurs responsabilités en matière de développement industriel; grâce à des cours donnés sur place et, le cas échéant, des bourses d'études et de voyage à l'étranger, l'ensemble devant être harmonisé et coordonné au niveau gouvernemental.

F. Activités du projet

Sur proposition de l'ONDI, le Gouvernement nommera un ingénieur conseil au poste de conseiller technique principal, placé sous l'autorité du L'inistre chargé de l'industrie. Ce conseiller technique principal sura pour rôle d'aider les nationaux à établir les diagnostics de leurs entreprices industrielles, grâce à des conseils appropriés pour une gestion saine, dynamique et rentable. Le Gouvernement nommera, en cas de besoin, les homologues qui bénéficierent de l'expérience du Conseiller technique principal, et qui seront formés ainsi sur le tas.

Ces activités pourront se dérouler selon le calendrier suivant :

ANTIECE I. PLAN DE TRAVAIL

Aot	ivités	Lieu	Date de miso en route	Durće envisagáe
A.	Mission Préparatoire			
si/ cem mat don tem l'a	a mission de l'ONUDI objet du projet HAI/78/001 devra permettre le recenent de tous les besoins en hommes, ériels et équipements pédagogiques t le projet aura besoin. Le recruent de l'expert devra commencer dès utomne 1979 de façon que le Conseiller hnique principal soit à pied d'oeuvre le 1er janvier 1980.	Port- m- Prince	Septembre 1979	4 mois
в.	Mission proprement dite			
1.	Nomination du Conseiller technique principal. Elaboration du plan général de travail à soumettre au Gouvernement et à 1'ONUDI. Commande des équipements pédagogiques	Port- au- Prince	Janvier 1980	3 mois
2.	Mise en place de systèmes de gestion. Visite de certaines entreprises désignées par le Gouvernement ou ayant sollicité l'assistance ponctuelle. Prise de contact avec l'Université, le CEGES ou d'autres organismes de for- mation en vue d'organiser les premiers cycles de formation à la gestion des entreprises industrielles.		Avril 1980	3 mois
3.	Interventions systématiques dans les entreprises - Séminaires de gestion (2 ou 3 dans l'année)		Juillet 1980	6 mois

ADDREC I. PLAN DO TRAVAIL (suito)

Act	i vités	Liou	Date de mise en reute	Durée envisagée
4.	Fonctionnement du projet à plein rendement. Visites périodiques d'entreprises en difficultés. Consultations et diagnostics sur mesure et à la demande du Couvernement ou du secteur privé. Relations avec la Chambre de Commerce, l'Université en vue d'une collaboration étroite permanente et continue. Organisation de séminaires de démonstration au profit d'universitaires, de cadres de gestion ou du public. Interviews à la radio ou à l'élévision. Articles de presses en vue de publier les résultats obtenus. Lissions de consultants dans des domaines epécifiques: gestion financière, des informations, des stocks, etc Wission d'évaluation juillet 1981.	Prince Conalive Cap Haltien ou tout autre	Janvier 1981	24 mois

G. Apports

I. Contributions du PMUD

a) Affectation du personnel international

Pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, le PNUD devra mettre à la disposition du Gouvernement de Halti, et pour une durée totale de trois ans (ler janvier 1980 au 31 décembre 1982) des experts dont les qualifications sont précisées dans le tableau ci-dessous. Ces spécialistes internationaux travaillerent sous la tutelle du Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, avec le constant souci de transmettre leurs connaissances à tous les nationaux qui auront besoin de s'initier à la gestion des entreprises industrielles. Ils devront en outre avoir une expérience confirmée dans leurs spécialités spécifiques, tout en étant des gestionnaires généralistes, ayant une vue d'ensemble sur la vie de l'entreprise et sur ses implications financières et techniques.

Voici leurs profils :

Titro	et qualifications	Durée du posto	Date do commencement
11-01	Conseillor technique principal: Ingénieur conseil ou économiste industriel ayant une très grand expérience de préférence dans les pays en développement, et possédant une expérience éprouvée de gestion au plus haut niveau, ainsi que des méthodes de formation et de perfectionnement des cadres de gestion industrielle.	3 eans	1er janvier 1980
11-02	Experts consultants à court-torme.		
	Une prévision de 12 mois experts court terme, couvrant la durée totale du projet (3 ans) en vue d'assurer des missions ponctuelles spécifiques qui ne peuvent être réalisées par le Conseiller technique principal.		
	Ces missions qui découleraient des besoins qui se dessinoront, pourraient porter principalement sur :	12 mois répartis sur	
	- Dos études de marchés, l'approvision- nement et la gestion des stocks.	3 ans	
•	- Organisation générale, administrative ou financière des entreprises industriellos.		
	- Expertises en matière de technologies appropriées.	•	
	- Conseil dans les études d'investissoment sur le choix des emplacements dos usines	: :	
	- Organisation et réalisation de séminaire etc		
1-04	Experts associés		
	Compte tenu du nombre restreint des experts titre, à cause de la modicité des crédits di ponibles, en pourrait recourir à des experts associés. Leurs tâches principales seraient tâches pratiques courantes (tenue des livres journaux, des comptes de gestion, établissem des inventaires de bilans, etc.) toujours socientrôle du Conseiller technique principal etconsultants attitrés. La description des podéxperts associés sera assurée, en cas de bar le Conseiller technique principal	c- dos ent us le u des	1.1. 1981

13- Personnel d'appui administratif A titre indicatif

Une socrétaire de direction, une secrétaire sténo-dactylographe, un chauffeur qui, le cas échéant, pourrait exécuter certaines tâches courantes nécessaires (photocopie par exemple). 36 mois

1.1.1980

b) Formation

Il existe déjà à Halti, outre une université d'Etat, de nombreux centres et instituts publics ou privés qui se chargent de la formation universitaire ou post-universitaire, en matière de gestion. Le Bureau International du Travail dispose d'un projet dont l'un des objectifs est la formation en gestion en général. Il n'oxiste pas encore un institut ou un centre chargé de la formation en gestion des entreprises industrielles, au vrai sens du terme. C'est pourquoi le projet d'assistance à la gestion méthodique et rationnelle des entreprises industrielles d'Halti, devra æsurer la formation des cadros nationaux dans ce secteur particulier.

Il y parviondra par :

i) Organisation d'actions de formation locale

- L'organisation périodique de séminaires en faveur des homologues nommés par le Gouvernement, et, sous cortaines conditions qui seront définies par le Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie et l'ONUDI, des entrepreneurs publics ou privés.
- Le travail sur le tas, du Conseiller technique principal en collaboration avec des consultants, des experts associés et des homologues.
- Per des bourses d'études et de voyages à l'étranger qui devrent être de courtœ durées de façon à éviter les trop longues absences des responsables nationaux.

c) Határiel

i) Hatériel consoumable

Un montant de 20 000 dollars est prévu pour :

- Bibliothèque et documentation portant aussi bien sur les cuvrages relatifs à la gestion, que sur ceux traitant de la technologie industrielle.
- Fourniture de bureau.

ii) <u>Matériel durable</u>

Un montant de 30 000 dollars est prévu pour permettre l'acquisition du matériel suivant :

- 1 véhicule type break pour ascurer le transport du Conseiller principal, des consultants, et, le cas échéant, des experts associés et des homologues.
- Hatóriel moderne de reproduction.
- Katériel de buroau (machines à écrire, machine à calculer, etc...)
- Matériel pédagogique (magnétophone, cascettes, etc...).

d) Divers

Ils ont été estimés à 5 000 dollars E.U. pour couvrir les frais d'entretien et de fonctionnement du matériel, certaines fournitures et d'autres frais divers.

II. Apport de l'ONDI

L'ONUDI mettra à la disposition du projet les fonctionnaires du siège nécessaires pour ou réaliser certains céminaires de recyclage ou destinés à mettre à la disposition d'Haïti, les expériences vécues dans d'autres pays en matière de gestion d'entreprises industrielles.

L'ONUDI fournira en outre au projet toutes les informations technologiques utiles grâce à sen service de decumentations industrielles.

III. Contribution du Couvernement

Le Gouvernement s'engage à mottre à la disposition du projet un burcau où seront installés le Conseiller technique principal, et, le cas échéant, les consultants et les experts associés. Le Gouvernement nommera en outre

un ou plusieurs homologues qui suivront les activités du Conseiller technique principal qui se chargera de leur formation. Le Gouvernement assurera également, en cas de nécessité, le soutien esiministratif (Secrétaires, chauffeurs, ouvriers, etc...) qui complètera ainsi l'apport du PEUD.

H. Préparation d'un plan de travail

Dès sa nomination, le Conseiller technique principal préparera un plan général de travail qu'il coumettra au Gouvernement, au PRUD et à l'ONUDI, au plus tard, trois mois après sa prise de fonctions.

I. Cadro Institutionnal

Le projet sera placé sous la tutelle du Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie. Il pourrait, le cas échéant, s'associer avec le CECES qui constitue déjà un embryon de Centre de formation à la gestion des entreprises industrielles, ou à l'OHAPI qui relève également du Département du Commerce et de l'Industrie.

J. Assistance future du PEUD

L'opportunité d'une assistance future sera examinée par une mission tripartite d'évaluation (Gouvernement-PRUD-CRUDI) dont la date sera fixée d'accord parties.

PARTIE III. CALEIDRIER DE LA SUPERVISION DE L'EVALUATION ET DES RAPPORTS

A. Examen tripertite

Six mois avant la fin du projet, un examon tripartite (Gouvernement-PRUD-ORUDI) aura lieu à Port-au-Prince, pour évaluor les résultats ebtenus, et juger de l'opportunité de continuer ou non l'assistance concernée.

B. Rapports our l'état du projet et rapport final

Le Conceiller technique principal établira les rapports suivants :

- 1. Treis mois après son arrivée à Port-au-Prince, un rapport donnant le plan détaillé des activités du projet;
- 2. Un rapport tous les trois mois sur l'état d'avancement du projet;
- 3. Un rapport final, deux mois avant l'achèvement du projet.

PARTIE IV. A. BUDGET CONCESSANT LA CONTRIBUTION DU COUVERMENT

(en Courdes)

Pays .

Tundro du Projet :

Titre du Projet :

Dicmonts	Potel	Gåec	1980 h/n Gd	30 Gdes	1981 1/1 G	Si Gdes	15 15/4	1952 Geog
10- Perconnel du projet - homologue 1 - Directeur général	%	72 000	12	24 000	12	21 000	2	्ठ ह
Total pour l'élément	36	72 000	12	21 000	12	24 000	15	- 45 2 t 2
:10- Elément natériel 41- Equipement de bureen		9 000		4 000	••	1 000		- -
49- Total pour l'élément		000 9	,	000 +		1 000		1 60
99- Total General	. 98	78 000		28 000		25 000		25 C.

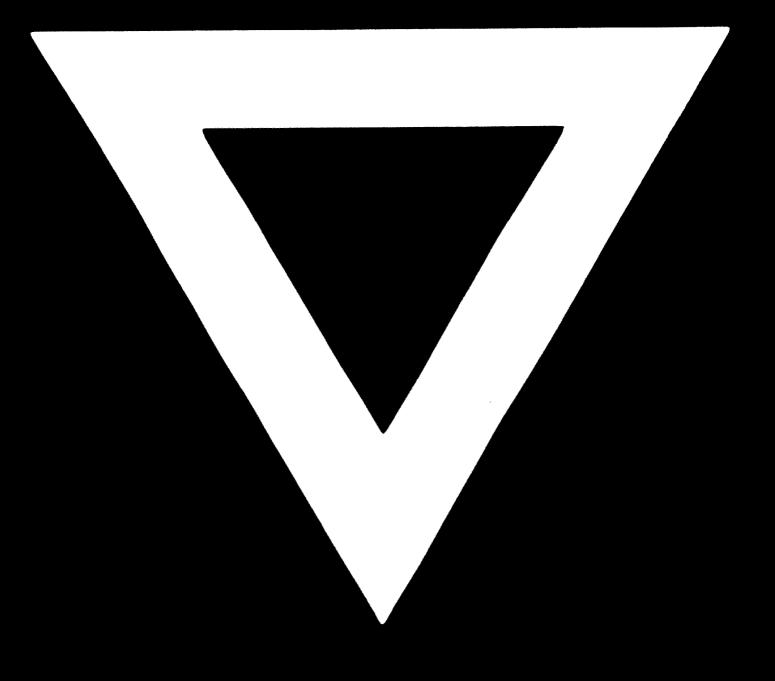
PARTIE V. BUDGET CONCEGNANT LA CONTRIBUTION DU PMUD (en dollars des Etate-Unis)

Port : Helt.

Hardro du projet :

Titre du projet :

distant	Crento		Total		1930	2	1931		1961	
			n/a	\$	h/a	ဟ	h/m	(5)	h/a	٠,
		Szperts Canoillan tachnima maineinel	92	177 600	12	57 600	12	000 09	12	00 g
- <u>-</u>	5 2 2 2 3	Deports consultants court terms	50	44 400	~	1.1 400	~	15 000	3	15 600
		Subtotal	45	222 030	15	72 000	15	75 000	15	2) 600
	~~	Ferreanel d'appai	36	a.q	12	e	12	p.n	12	£ <u>;</u>
	• • •	Experts accociós	8	a . d	ı	1	12	p.m	12	pq
	<u>(</u> 2)	Total de l'élément	9		12		17		2;	- 46
6) (1)	3.7 3.48 3.48	Formation Bourses à l'étranger	54	32 800 30 000	12	15 800 10 CRO	9	3 020 10 000	9	8 000- 10 000
2 ~1	36-55		24		12	25 800	Ò	15 000	9	<u>ز</u> د .
	8	Equipment Potat de l'élément		900 OK		15 000	·	; 10 000		5 oco
<u> </u>	50 52-00	Divers		2 000		1 000		1 000		3 655
· .,•\		Total de l'élément	•	2 000		1 000		1 000) OCG
		TOTAL	129	319 800	જ	111 800	45	10; 630	45	<u>ලය</u> ා <u>101</u>
		14 % overhead cost		44 772		16 0/2		14 560		11 150
		TOTAL GENERAL	129	361 572	39	130 372	45	118 560	dž	115 115



81.05.27